

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-deux, le 3 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Lionel ROY, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Anne-Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT, Virginie REY, et Jean Michel TALON

**Avaient donné pouvoir :** Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI, Philippe CHEVALIER à Chantal BEQUILLARD, Claude MONNIER à Nicolas PETERLINI, et Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 février 2022	Le 21 février 2022	En exercice	50
		Présents	33
		Votants	38

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

**2022-02-02 – Budget eau potable – Débat d'orientation budgétaire 2022**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

**La compétence eau potable a été prise par la Communauté de communes du Sud Territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Depuis mars 2010, la collectivité a fait le choix d'exploiter directement en régie ses différents réseaux et infrastructures afin d'avoir la maîtrise totale. Cela aboutissant en 2020, à une gestion de l'eau potable sur la totalité des 27 communes de la CCST.**

**Ainsi le service des Eaux alimente 9350 abonnés, 243 kilomètres de réseaux (hors branchements), 9 unités de production, 16 réservoirs de stockage et 10 installations (stations de reprise ou de surpressions).**

## Les éléments marquants de 2021

L'année 2021 a surtout été marquée par :

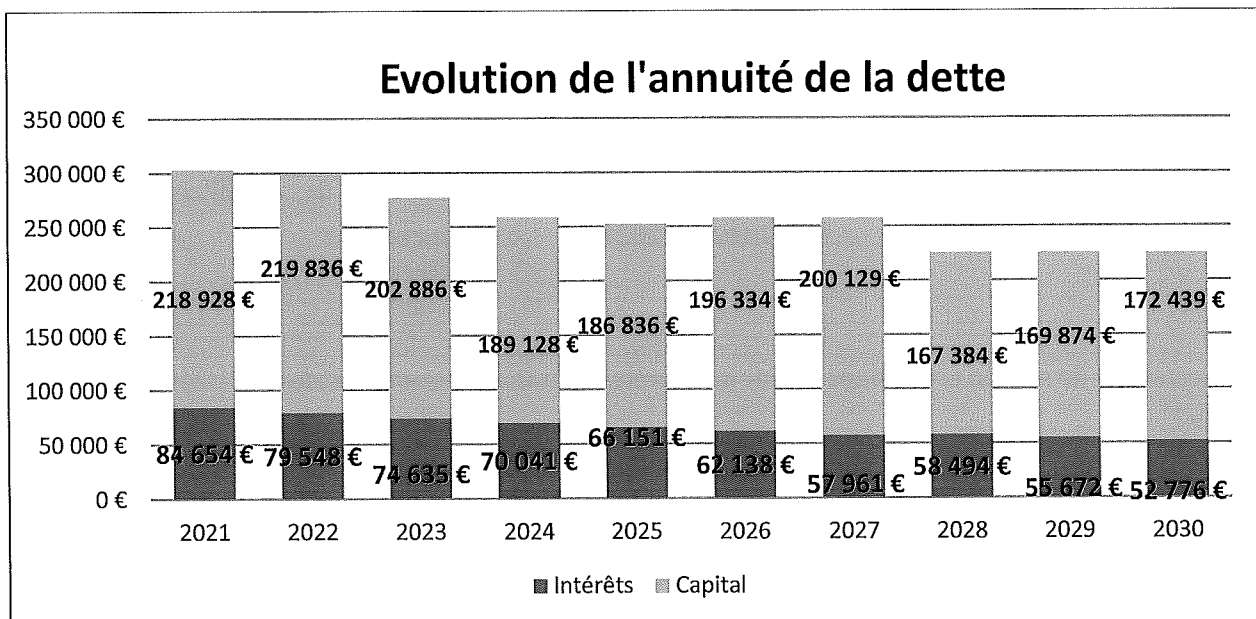
- L'autonomie complète de la CCST en eau potable par la création de nouvelles liaisons vers Beaucourt et Croix,
- Le renouvellement de 1.2 km de conduites (à Grandvillars, Delle et Joncherey),
- Le démarrage des travaux, en mutualisation avec l'assainissement, à Froidefontaine,
- La modernisation du service (nouveaux pré-localisateurs de fuites et télé-relève des compteurs d'eau).

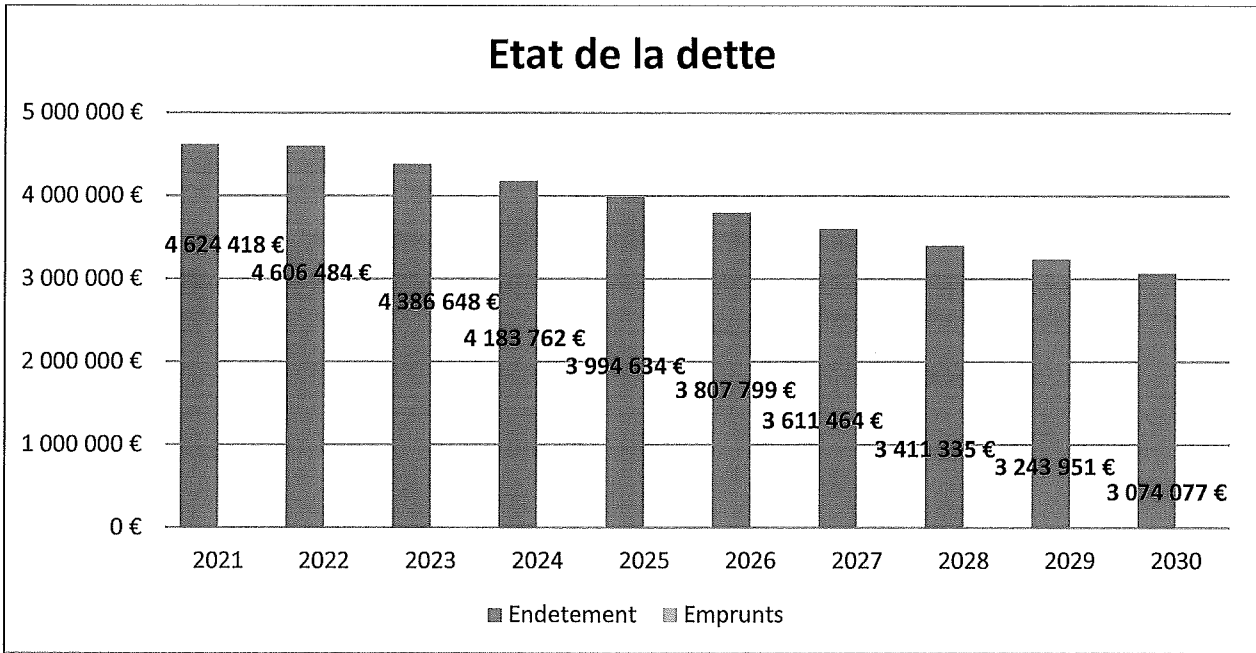
## Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2022 est de **4 606 484 euros**, contre 4 624 418 euros en 2021.

Pour financer le programme travaux, en 2022, il est proposé un nouvel emprunt de 500 000€. L'annuité budgétisée représenterait alors un remboursement de **232 749 euros** en capital et **84 016 euros** en intérêts, soit une charge financière supplémentaire totale de **23 174 euros** sur 2022. Montant qui ne met pas en péril la capacité de remboursement de la dette.

## Etat de la dette actuelle

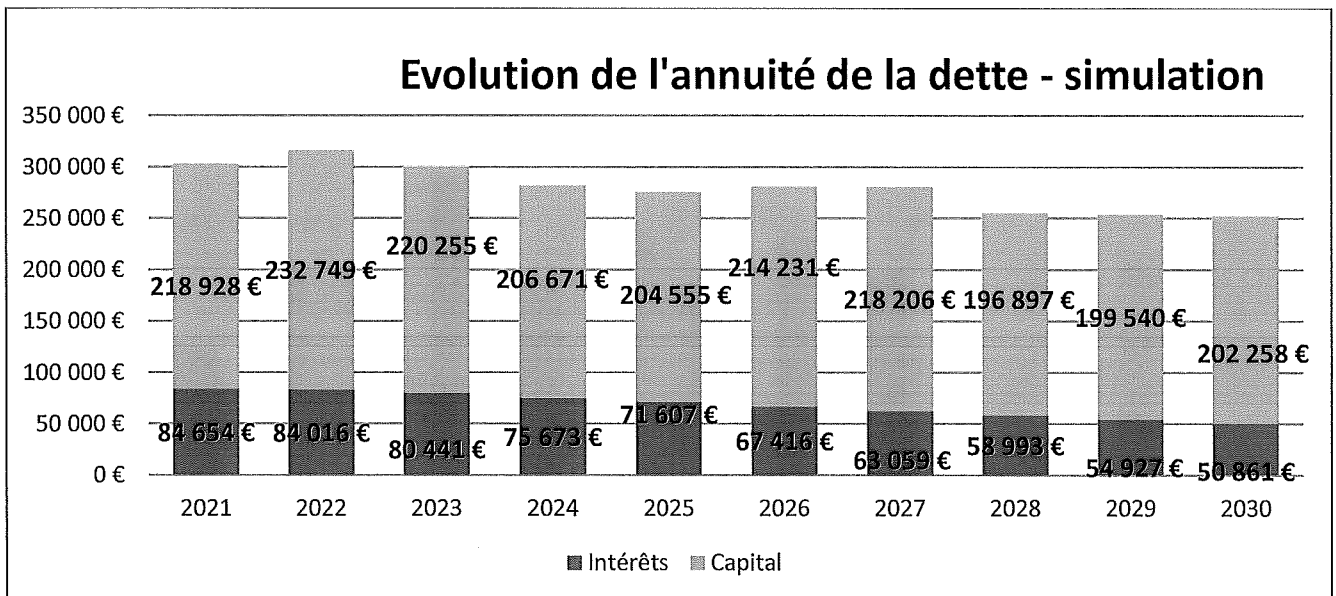


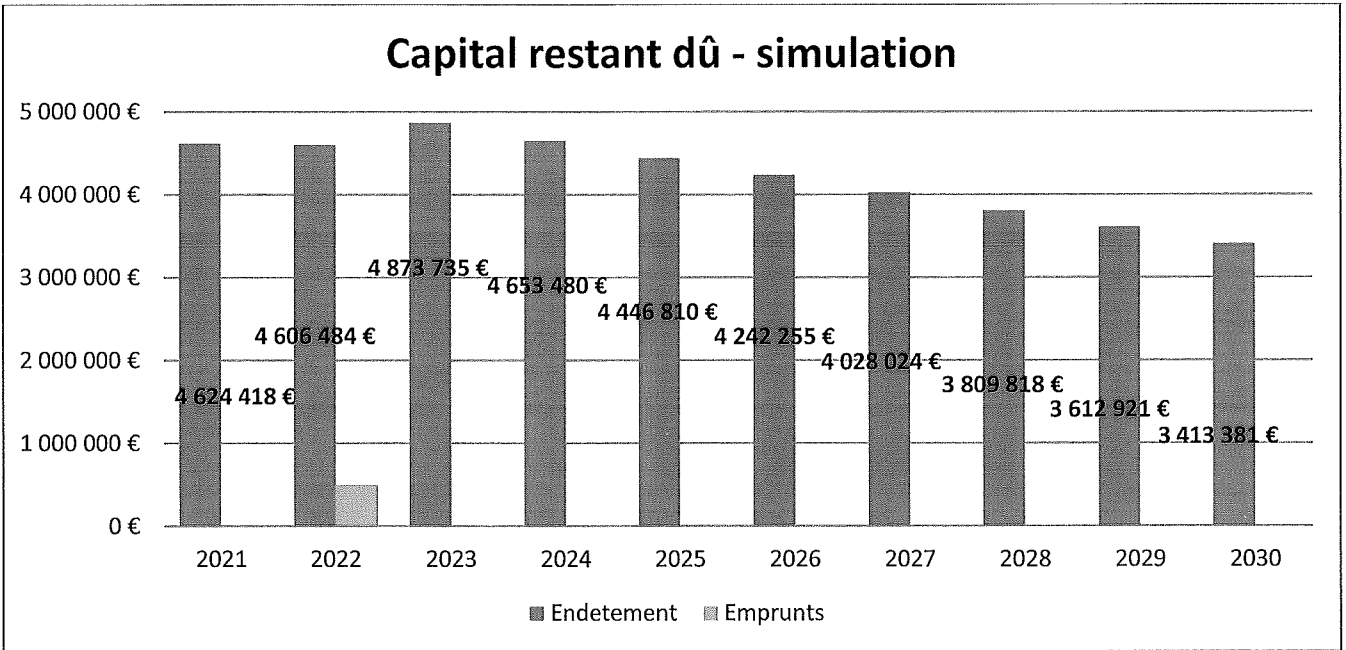


#### Etat de la dette intégrant l'emprunt de 500 000 euros

Il est envisagé en 2022 de faire appel à l'emprunt pour une somme de 500 000 euros afin de réaliser les travaux de renouvellement de Faverois et Florimont.

Cela représenterait une charge financière supplémentaire de **23 174 euros** par an.

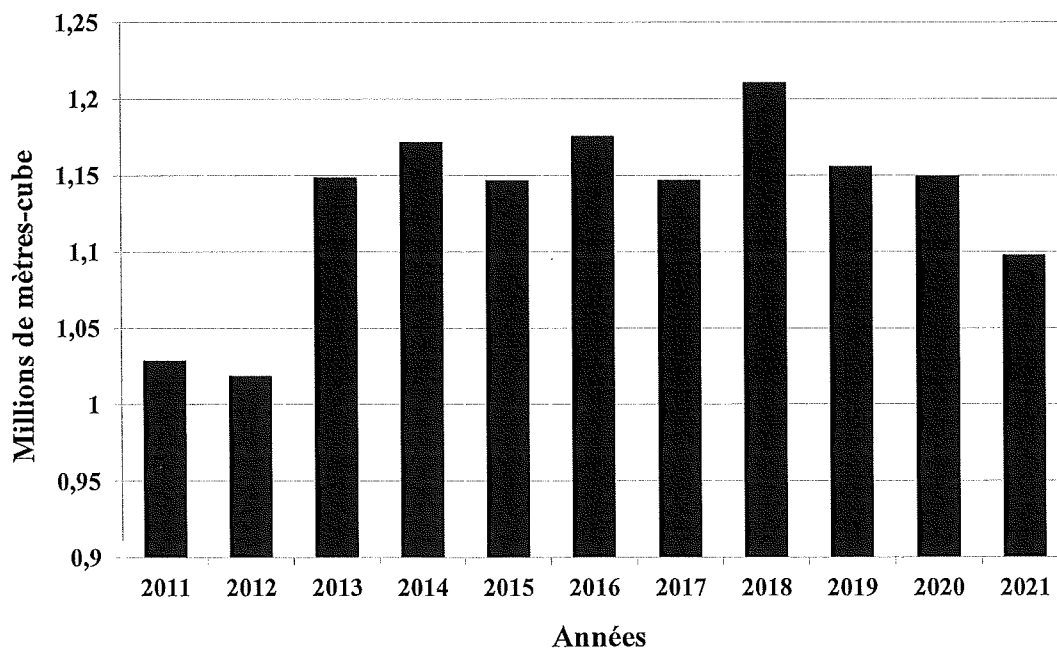




#### Évolution des recettes (vente d'eau)

Depuis 2013 et l'agrandissement du périmètre de la CCST à 27 communes, on note une consommation relativement stable de l'ordre de 1 150 000 m<sup>3</sup> vendus par an. En 2021 les ventes d'eau ont toutefois légèrement baissé à 1 098 000 m<sup>3</sup> (-4,6%).

### Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



□ Nous pouvons donc envisager un volume d'eau vendu pour 2022 aux abonnés de l'ordre de **1 100 000 m<sup>3</sup>**, représentant des recettes de l'ordre de **1 950 000 euros**.

Ceci avec un prix pour la consommation d'eau à 1,69 €/m<sup>3</sup> HT et une part fixe de 19.15 €. Tarifs inchangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

S'ajoute 0,27 euros/m<sup>3</sup> de redevance pollution prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau et la TVA de 5.5%.

### Tableau comparatif du coût de l'eau potable

Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance pollution en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € HT	Montant TVA (à 5,5 %)	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € TTC
CCST (2019)	1,69	19,15	0,27	254,35	13,99	<b>268,34</b>
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (taux 2017)	1,45	39,67	0,29	247,96	13,64	<b>261,60</b>
Moyenne nationale (taux 2017)	1,33	36,94	0,29	230,90	12,70	<b>243,60</b>
Grand Belfort (2018)	1,43	31	0,29	237,52	13,06	<b>250,59</b>
PMA (2019)	1,35	46,12	0,27	240,11	13,21	<b>253,32</b>
Syndicat Saint Nicolas (2020)	1,63	35	0,27	263,00	14,47	<b>277,47</b>
Syndicat Giromagny	1,6475	37	0,29	269,5	14,8225	<b>284,32</b>